

il travaille. Déjà il a lâché sur cette matière une Lettre dans le public, comme venant d'un simple particulier. En voici la tournure.

« Le Roi, après l'examen ordinaire, vient
» de donner les ordres que l'on relâche tous
» les Vaisseaux venant de *Surinam*, des *Bar-*
» *bites* & d'*Isequebo*, de même que tous les
» autres qui seront trouvés aussi clairs que
» ceux-là. Les propriétaires de ces Colonies
» peuvent être persuadés que toute la Nation
» Angloise verra avec un plaisir sensible accroître
» leur commerce & leur navigation. Ils ne
» peuvent croire qu'ils envisageront de mau-
» vais œil les efforts que fait l'Angleterre pour
» diminuer la trop grande supériorité des Îles
» Françoises. On se croit en droit d'y travail-
» ler pendant la guerre, & il faut nous par-
» donner si, en poursuivant ce droit, nous ne
» nous flattons pas de contenter tout le mon-
» de. L'appas d'un gain passager peut intéres-
» ser certains particuliers; mais il ne peut ja-
» mais être mis dans la balance vis-à-vis des
» véritables intérêts nationaux. Je demande
» aux propriétaires des Colonies Hollandoises,
» si leurs Sucres, leur Caffé & autres crûs de
» leurs Plantations leur ont rapportés plus d'a-
» vantage depuis que certains Négocians se
» sont mêlés de transporter en Europe les pro-
» duits des Colonies Françoises? J'excepte le
» cas de la détention en Angleterre, qui n'est
» arrivé que cette année, & qui n'arrivera plus
» dès-lors que les deux Nations entendront
» assez leurs véritables intérêts pour ajuster
» leurs différends. Nous osons même mettre
» en axiome vis-à-vis les personnes éclairées,
» s'il ne vaudroit pas mieux pour votre Pays
» d'aug-